

Date: 1834 Produits de Mr Lemare, 3 quai Conti.

Extrait de : Notice des produits de l'industrie française, salon de 1834



Caléfacteurs Lemare.

Approuvés par l'académie des sciences; comme utilisant plus des neuf-dixièmes de la chaleur, et pour lesquels il a été décerné à l'inventeur, breveté de perfectionnement en 1831 et 1833 une médaille d'argent en 1827, deux médailles d'or et un prix de 2500 fr. par la Société d'encouragement en 1833. Les principaux sont:

1°. Caléfacteur-pot-au-feu, cuisant 7 plats y compris le rôti avec un ou deux sous de charbon, conservant aux viandes et aux légumes tout leur parfum;

2°. Caléfacteur des bains, chauffant le linge et tenant en réserve de l'eau pour réchauffer le bain ;

3°. Caléfacteur des fermes pour bestiaux;

4°. Caléfacteur-marin, caléfacteur-militaire, éminemment portatif;

5°. Caléfacteur-alambic, pour essai des vins, pour distiller des fleurs, etc.;

6° Caléfacteur-couvoir pour 20, 50, 100 œufs, etc., avec régulateur du feu. Prix: 45, 70 et 100 fr.

7° Cafetières accélérées, se servant du réchaud, brevet de perfectionnement de dix ans (juin 1833.)

Pantothermes et aérothermes.

Deux brevets de dix ans ont été pris en 1853 et 1834, savoir:

L'un pour les poêles et cheminées-pantothermes, c'est-à-dire utilisant presque toute la chaleur.

Le second pour les fours aérothermes, c'est-à-dire chauffés sans introduction de combustible; mais par l'air chaud seul qui

entre dans le four, et le chauffe à 100, 200, 300 degrés, etc., à volonté. Ces fours sont destinés à cuire le pain, à vaporiser les sirops, les sels, à chauffer les machines à vapeur, sans altérer ni le métal, ni les qualités des substances chauffées. Ce brevet a été pris en commun par MM. Jamtel aîné et Lemare.

Ces divers objets se trouvent à Paris, dans le magasin des caléfacteurs, quai Conti, n°3.